



L'Association pour l'Accueil des Travailleurs et des Migrants (AATM) recrute :

UN-E TRAVAILLEUR-SE SOCIAL-E

Etablissement :

AGIR Haute-Marne
AGIR Ardennes

Contrat : CDI à pourvoir à l'été 2024 - Temps plein

Horaires de journée

Poste Haute-Marne basé à Chaumont, déplacements fréquents dans le département (Langres, Saint Dizier...) et ponctuels ex-région Champagne-Ardenne.

Poste des Ardennes basé à Charleville, déplacements fréquents dans le département (Sedan, Rethel...) et ponctuels ex-région Champagne-Ardenne.

CCN 1951

Principales missions

- Accueillir / Evaluer les besoins du public BPI
- Garantir l'accès aux droits et son maintien
- Accompagner vers et dans le logement
- Promouvoir l'autonomie des personnes accompagnées
- Evaluer les actions
- Proposer des informations collectives de prévention/sensibilisation, ouvrir les BPI sur leur environnement

Il/elle interviendra en binôme avec un(e) chargé(e) d'insertion professionnelle. Il s'agira de mobiliser le réseau partenarial et d'assurer une coordination des actions d'intégration de chaque BPI accompagné afin de garantir un parcours sans rupture.

Compétences requises

- Adhésion aux valeurs de l'association
- Intérêt pour le public migrant



- Aptitudes au travail en équipe pluridisciplinaire et en partenariat
- Techniques de prévention, de médiation et de gestion des conflits
- Qualité d'écoute et de relation à la personne
- Grand sens de l'organisation, réactivité et rigueur
- Capacités de recherche de l'information, curiosité
- Capacité d'analyse
- Bienveillance, impartialité et tolérance
- Discrétion professionnelle
- Respect du cadre réglementaire
- Être force de propositions

Formation/expérience :

Titulaire d'un diplôme niveau 6 (anciennement II) du secteur social

Expérience souhaitée.

Connaissances du public et des politiques et dispositifs relatifs au dispositif national d'accueil souhaitées.

Candidature (CV + lettre de motivation) à adresser à :

Siège social

Wanda SAIRE et Elise HAMARD

wsaire@aatm.fr

ehamard@aatm.fr